

TOULO

Handicapés. Manif pour la hausse de l'allocation adultes handicapés.

«Nicolas, si tu m'augmentes j'annule tout»

Le mois dernier, le collectif « Ni pauvres, ni soumis » manifestait contre l'augmentation dérisoire – 1,1 %, soit 6,83 € – de l'allocation adultes handicapés (AAH). Sur leurs banderoles, on pouvait lire : « Nicolas, si tu m'augmentes j'annule tout », allusion à l'affaire du SMS prétendument envoyé par le Président de la République à son ex-femme.

Cet après-midi, il remet ça, devant la préfecture, à 15 heures. Symboliquement, les personnes en situation de handicap et leur famille remettront au préfet de région un chèque de 6,83 € à l'ordre de Nicolas Sarkozy. Une manière de rappeler l'engagement de campagne du candidat Sarkozy, jugeant à l'époque qu'il n'était « pas acceptable que le montant de l'allocation adultes handicapés n'atteigne même pas le seuil de pauvreté de 788 € et je

propose de revaloriser l'AAH de 25 % ».

« Nous dénonçons l'aumône qui nous est donnée, explique Yannick Martin, de l'association des Paralysés de France. Les familles n'en peuvent plus de vivre dans la misère avec une allocation de 628 € par mois. Surtout qu'elles ne sont pas épargnées par les franchises médicales, et sont privées de la Couverture maladie universelle puisque leur allocation dépasse le plafond d'accès de 12 € ». Face à ce qu'il considère comme une marque de mépris de la part du Président de la République qui l'a laissé sans réponse depuis plus un mois, « Ni pauvres, ni soumis » rappelle ses revendications : un revenu d'existence égal au SMIC brut pour toute personne handicapée ou ne pouvant pas ou plus travailler.

J.-L. D.-C.

Le mois dernier, « Ni pauvres, ni soumis » avait déjà apporté des chèques de 6,83 € au préfet. Photo archives DDM, Thierry Bordas.

